"M. Grouard me fait un mauvais procès"

Publication : jeudi 17 janvier 2013 13:40

La République du Centre, 17 janvier 2013

Arena

FAMAR ■ Mis en cause par le maire d'Orléans, Antoine Prost, ancien adjoint de Jean-Pierre Sueur, répond

« M. Grouard me fait un mauvais procès »

De nombreux opposants au projet Arena arguent de l'intérêt patrimonial du bâtiment qu'il faut protéger. Antoine Prost, ancien élu orléanais, fait partie de ceux-là. Serge Grouard met en cause la sincérité de son appréciation architecturale.

Aurore Malvoi
aurore.malvoi@ouvertoria.com

Un pavé dans la (Fa)mar. Mardi, Serge Grouard affirmait pour la petite histoire » que l'un des « éléments remarquables » du bâtiment, en l'espèce, la casquette à l'entrée nord, côté Loire avait été modifiée puis démolie » (*La Rep' d'hier*).

Toujours selon le maire UMP d'Orléans, la dernière transformation datérait de 1991, sous l'ère Sueur. Son adjoint à l'urbanisme d'alors, Antoine Prost, aurait signé le permis de démolition partielle. L'homme, historien émi-

USINE. « Il suffit de regarder le bâtiment pour voir que cette autorisation n'altérait pas son image d'ensemble ». PHOTO ARCHIVES

Pour l'ancien élu orléanais, ce « très bel exemple de l'architecture industrielle, dû à un grand architecte, mérite le classement ». Et l'universitaire de défendre son opposition fondamentale au projet : « Économiquement, sa réalisation pèserait sur l'exploitation du Zénith, provoquant des pertes que le contribuable orléanais devrait compenser. Du point de vue de l'urbanisme, l'emplacement retenu est très discutable. »

Affrontements

Et si l'on suggère que l'engouement soudain pour le classement du bâtiment de Jean Tschumi apparaît étroitement lié à l'opposition au projet de Serge Grouard, Antoine Prost ne pratique pas la langue de bois : « Que l'opposition cherche à entraver les projets de la majorité, c'est assez normal... »

Et de rappeler l'affrontement féroce qu'avait suscité le projet de création de la première ligne de tram portée par sa majorité municipale. Las, les rails coûtent sur le port George-V et le tram fit bon train. ■

« Je n'ai aucun souvenir d'avoir accordé un permis de démolir. »

ANTOINE PROST Ancien élu PS

nent et professeur émérite à la Sorbonne, récemment décoré de la Légion d'honneur, fait partie des signataires de la pétition pour la protection de l'œuvre de l'architecte Jean Tschumi. « C'est intéressant », commentait Serge Grouard, d'un air entendu.

Contacté hier, l'intéressé dénonce un « mauvais procès » et affirme ne pas se souvenir « avoir accordé un permis de démolition partielle à l'usine Famar ». S'il admet que l'éventualité est « possible », il conclut : « En tout état de cause, il suffit de regarder le bâtiment actuel pour voir que cette autorisation n'altérait pas son image d'ensemble. »

.

Phoca PDF